



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Les dégâts causés par le charaçon chez les betteraviers

Question écrite n° 17462

Texte de la question

M. Jordan Guitton appelle l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sur l'urgence à laquelle sont confrontés les betteraviers de l'Aube durant cet été 2026. En effet, le charaçon, un insecte ravageur, pond dans les pétioles des betteraves depuis le mois de mai. Ses larves, actuellement très actives, creusent des galeries dans les racines, ouvrant ainsi la voie à une infection fongique dévastatrice, dont le développement est favorisé par des périodes de 8 jours consécutifs ou plus à des températures égales ou supérieures à 30 degrés. Ce champignon provoque la destruction complète de la racine. À ce jour, aucune solution de lutte efficace n'existe contre le charaçon, laissant les agriculteurs démunis face à cette menace qui s'annonce comme une catastrophe pour la filière. Par ailleurs, la jaunisse, bien que présente, est moins visible en raison des fortes chaleurs, la sécheresse et la canicule ayant entraîné un feuillage peu développé, jauni voire grillé, masquant ainsi partiellement son impact. En conséquence, il lui demande quelles mesures elle compte mettre en œuvre pour accélérer la recherche et le déploiement de solutions de lutte contre le charaçon, évaluer en urgence l'ampleur des surfaces touchées et anticiper les conséquences économiques pour les betteraviers et si un soutien financier pour les exploitants sinistrés est envisagé.

Données clés

Auteur : [M. Jordan Guitton](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17462

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2026